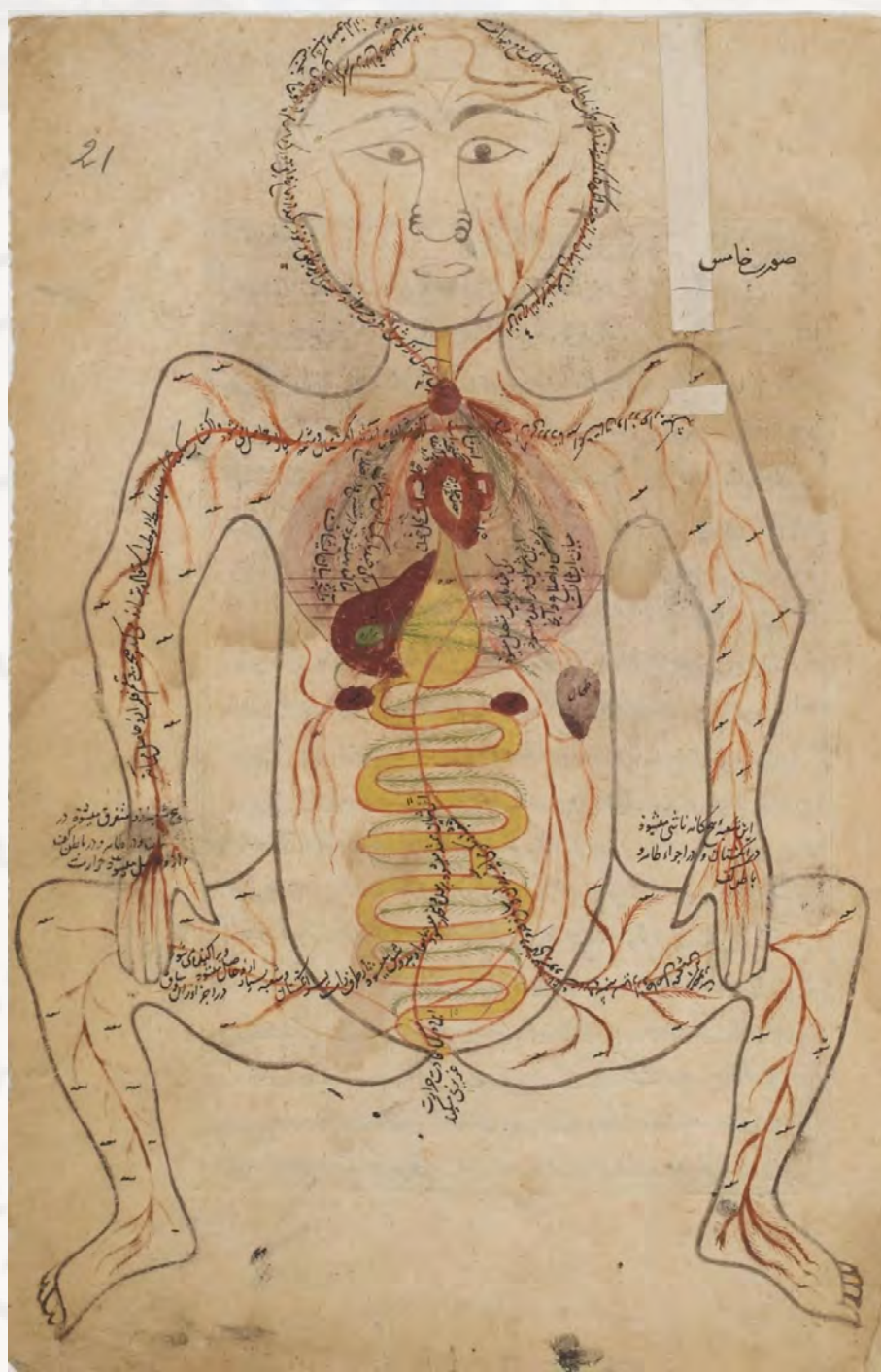


Le Traité d'anatomie persane de Mansur ibn Ahmad ibn Yusuf ibn Iliyâs

Analyse du manuscrit et nouvelle hypothèse pour l'origine des illustrations

Par Bardia SABET-AZAD

Docteur en histoire et Civilisations à l'EHESS de Paris



Une des illustrations du traité de Mansur (BNF) : Cf. Fig 6.



RÉSUMÉ | ABSTRACT

Tashrih-i badan-i insān (Anatomie du corps humain), connu également sous le nom de *Tašriḥ-i Mansuri* (Anatomie de Mansur), est le premier traité illustré d'anatomie rédigé en langue persane connu à ce jour. La date de rédaction de ce manuscrit est estimée au XIV^e siècle, avec des copies dans plusieurs bibliothèques mondiales (France, USA, Iran...). Ce traité d'anatomie rédigé dans un pays islamique fait l'objet d'un double mythe : d'une part, il prouverait la tolérance de l'Islam envers la dissection et les représentations du corps humain ; et d'autre part, il montrerait l'avancée des auteurs musulmans par rapport aux Occidentaux dans l'illustration de l'anatomie. L'analyse des manuscrits, et l'étude comparée des copies dans les bibliothèques en Iran, en France et aux États-Unis, permettent un nouveau regard sur la place de ce traité et remettent en cause l'origine des illustrations, avec l'hypothèse qu'elles seraient inspirées par des *Thangkas*, illustrations traditionnelles de la médecine tibétaine.

Mots clés

ashrih-i Mansuri - Tashrih-i badan-i insan – Mansur ibn Ilyas - Anatomie persane – Médecine persane – Médecine tibétaine - Thangkas

Summary

Tashrih-i badan-i insān (Anatomy of the human body), also known as *Tašriḥ-i Mansuri* (Anatomy of Mansur), is the first illustrated anatomy treatise written in the Persian language known to date. The date of writing of this manuscript is estimated at the 14th century, with copies in several world libraries (France, USA, Iran...). This treatise on anatomy written in an Islamic country is the subject of a double myth: on the one hand, it would prove the tolerance of Islam for dissection and representations of the human body; and on the other hand, it would show the advance of Muslim authors over Westerners in the illustration of anatomy. The analysis of the manuscripts, and the comparative study of copies in the libraries of Iran, France and the USA, allow a new look at the place of this treaty and question the origin of the illustrations, with the hypothesis that they would be inspired by *Thangkas*, traditional illustrations of Tibetan medicine.

Keywords

Tashrih-i Mansuri - *Tashrih-i badan-i insan* - Mansur ibn Ilyas - Persian anatomy - Persian medicine – Tibetan medicine - Thangkas

Tashrih-i badan-i insân (Anatomie du corps humain), ou *Tašriḥ-i Mansuri* (Anatomie de Mansur), est un traité illustré d'anatomie en langue persane rédigé par Mansur ibn Ahmad ibn Yusuf ibn Ilyâs, dont la rédaction est estimée au XIV^e siècle. Il existe de nombreuses copies de ce manuscrit notamment dans des bibliothèques publiques occidentales et en Iran : il est considéré comme le premier traité illustré d'anatomie dans les pays islamiques, paru deux siècles avant la publication du *De humani corporis fabrica* d'André Vésale (1543). L'étude de l'anatomie du corps humain a fait l'objet de nombreuses

recherches dans les pays islamiques : Rhazès (865-925) a rédigé dix chapitres sur l'anatomie dans *Al-Mansouris* ; Majussi (Haly Abbas) (930-994) a consacré une grande partie de son livre *Al-Maliki* à la chirurgie ; Avicenne (980-1037) a exposé l'anatomie humaine dans le tome 1 des *Canons de la médecine* ; Zahrâwi (Abulcasis) (936-1013) a dédié la troisième partie de son livre *al-Tasrif* à la chirurgie ; Al-Baghdadi (1162-1231) et d'Ibn Nafis (1210-1288) ont fait d'intéressantes observations en la matière. La différence entre l'*Anatomie de Mansur* et ces autres ouvrages réside dans le fait que ces derniers, hormis

Fig 1 : Début du traité de Mansour, (BNF)

Dans cette première page, l'auteur fait des louanges à Dieu, créateur de l'homme et de ses membres (organes), et y ajoute la motivation de l'auteur en ces termes (à partir de la deuxième moitié de la page) : « ...Pour les gens clairvoyants et bienséants, l'objectif de la Création est l'âme humaine et ce niveau de connaissance n'est accessible qu'en essayant de sortir des ténèbres et de l'ignorance et en réfléchissant aux œuvres de la Création et au Créateur. Pour exécuter cet ordre divin, l'humble Mansur ibn Ahmad ibn Yusuf ibn Ilyâs a entrepris la rédaction d'un traité sur le corps humain. »



quelques graphiques sur l'anatomie de l'œil et les sutures du crâne, sont dépourvus de toute illustration du corps humain et ceci en dépit des descriptions minutieuses des organes et des membres qui laissent à penser que des dissections ont pu être réalisées. Cette absence d'iconographie et la discrétion des chercheurs pour exposer l'anatomie posent la question d'un éventuel rapport avec les croyances religieuses.

En fait, le culte musulman interdit le contact avec le sang, le cadavre et donc la dissection du corps humain¹. Quant à l'iconographie, l'Islam ne l'a pas explicitement interdite mais il a prohibé la fabrique des statues, synonyme d'idolâtrie et d'imitation du Créateur. La Sourate V, verset 90 énonce : « Ô croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les pierres dressées (les statues) et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du Démon. Évitez-les. » Les contraintes résultent surtout des interprétations ultérieures notamment d'un hadith de Muslim où le prophète aurait dit : « l'ange *Djibril* (Gabriel) n'entre pas dans une maison où il y a un chien ni dans celle où il y a des images »². Majlisi déclare quant à lui : « D'après un hadith fiable de l'imam Moussa, ne fais pas les prières dans une maison où tu te trouves en face d'un visage, sauf si tu y es obligé et, dans ce cas, coupe la tête de ce visage »³.

Comment le manuscrit de *Tašriḥ-i Mansuri* a-t-il pu échapper aux règles et traiter le sujet tabou de la représentation du corps humain ?

1 Au sujet de la prohibition du contact avec le sang, voir : Sourate V, verset 3, « Voici ce qui vous est interdit : la bête morte, le sang, la viande de porc ». Et sur le contact avec le cadavre voir Muslim *in* Sahih, chap. *mort*, part. 12, notes 36-43.

2 Muslim ibn al-Hajjaj, *Sahih*, tome 4, chap. *Vêtement et parure*, part. 26, note 81.

3 Majlisi Mohammed Baqer, *Helyat al-Motaqin (La Parure des pieux)*, Ed. Abyar, Téhéran, 2002, p. 422.

Cette démarche annonce-t-elle le début d'une aire nouvelle dans la médecine des pays islamiques ou s'agit-il d'un acte isolé dans un contexte particulier ? L'analyse de l'ouvrage et des différentes copies (Cf. bibliographie) nous ont permis d'analyser le texte lui-même et de rechercher les circonstances de sa rédaction.

Examen du corpus de l'œuvre

À la différence des œuvres classiques où l'anatomie, la pathologie et la thérapeutique sont traités dans le même ouvrage, *Tašriḥ-i Mansuri* est presque entièrement consacré à l'anatomie. Il est composé d'une introduction et de cinq sections : les os, les nerfs, les muscles, les veines et les artères, et enfin les organes et le développement du fœtus. Ce petit manuscrit, d'environ 80 pages (de 17 lignes chacune en moyenne), se réfère principalement aux *Canons de la médecine* d'Avicenne mais, à la différence ce dernier, chaque partie est illustrée par un dessin. À l'heure actuelle, si on ne dispose pas du manuscrit original, on en possède en revanche de nombreuses copies. L'étude comparée de ces copies se trouvant dans les bibliothèques d'Iran, de France et des États-Unis⁴ montre que celles-ci contiennent un nombre variable de dessins du même style, allant de zéro à huit.

L'introduction du manuscrit débute avec la théorie humorale des membres⁵ : « Les membres sont des corps denses faits d'un mélange d'humeurs », l'auteur répétant là les propos de ses prédécesseurs en faisant une distinction entre les *principaux membres* (le

4 Cf. dans la bibliographie les références des copies disponibles avec les liens pour les consulter sur internet

5 « Membre » est à prendre ici dans le sens de « partie du corps humain » (sens vieilli selon le *Trésor de la Langue française informatisé*) et non dans le sens habituel essentiellement limité aux jambes et aux bras.

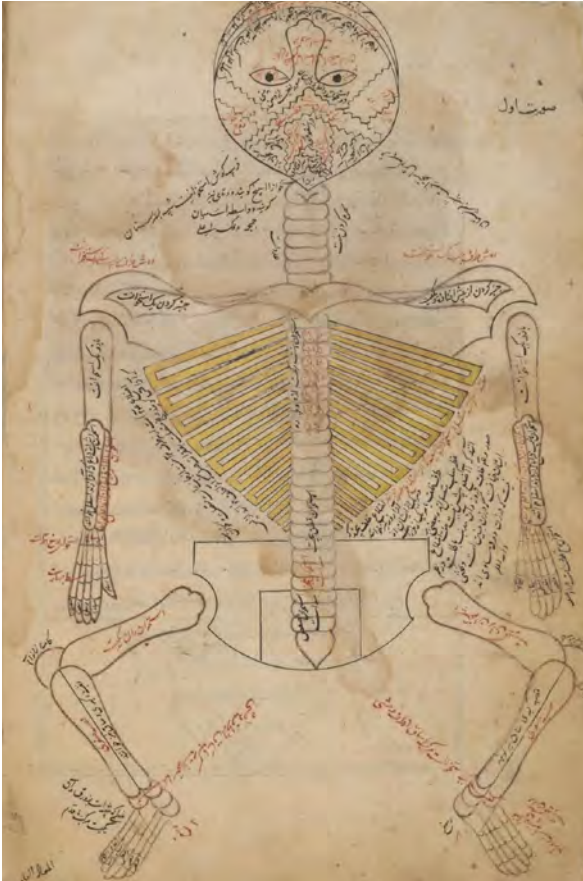


Fig. 2 : Les os, des pieds à la tête
(BNF)

cœur, le cerveau, le foie et les testicules), sans lesquels la vie et la survie de l'espèce seraient compromis, et *les membres serviteurs* qui favorisent le travail de ces derniers : c'est le cas du poumon et des artères qui servent le cœur ; l'estomac et les intestins qui servent le foie ; les nerfs qui servent le cerveau ; et les organes de la reproduction qui acheminent le sperme pour la procréation.

Le premier chapitre décrit les os et les articulations, des pieds à la tête, en 12 pages et comporte un dessin (Fig. 2). Ce chapitre est un abrégé des *Canons de la médecine* où Avicenne explique en 30 pages (de 30 lignes chacune) la forme, la structure et la disposition des os. Ce chapitre, le plus complet de l'ouvrage n'ajoute aucun élément nouveau par rapport aux savoirs du X^e siècle.

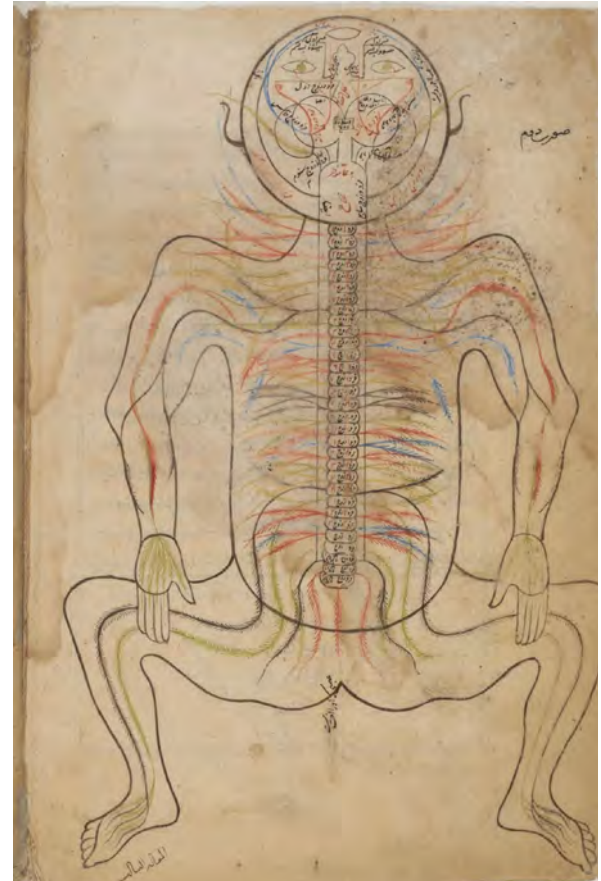


Fig. 3 : le schéma des nerfs
(BNF)

Le deuxième chapitre est consacré aux nerfs où l'auteur explique seulement l'origine et la destination des nerfs tandis qu'Avicenne, et l'ensemble des auteurs susmentionnés, donnent plus de détails sur le parcours, les connexions, les ramifications ainsi que sur la constitution et la fonction de chaque nerf. Des précisions manquent aussi sur le dessin qui accompagne le texte (Fig. 3).

Quant aux muscles, l'auteur consacre un bref chapitre de trois pages aux différentes catégories de muscles et reporte directement sur l'image le nombre des muscles correspondants à chaque membre (Fig. 4).

Dans le quatrième chapitre, qui traite les veines et les artères, l'auteur se réfère à Galien et à Avicenne pour dire que les veines sont

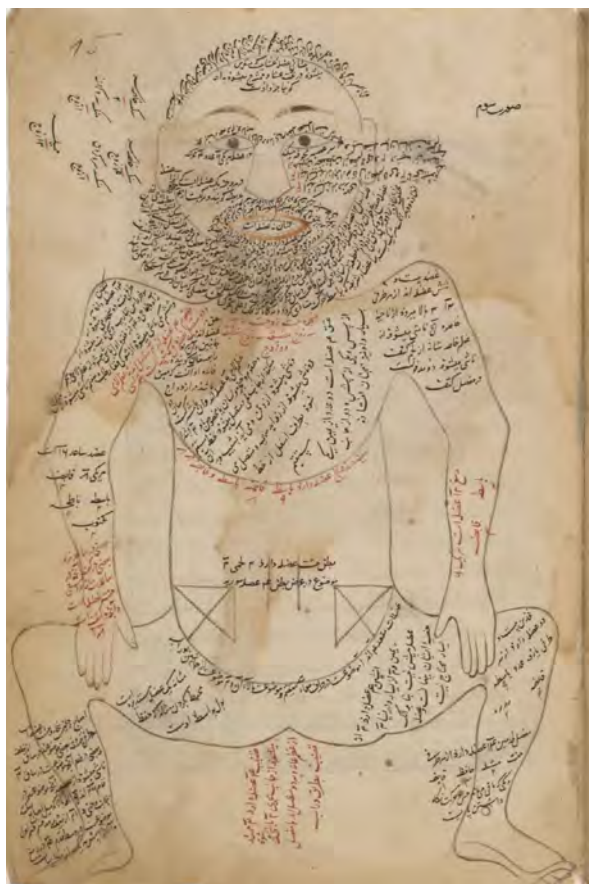


Fig. 4 : Les muscles et leurs descriptions (BNF)

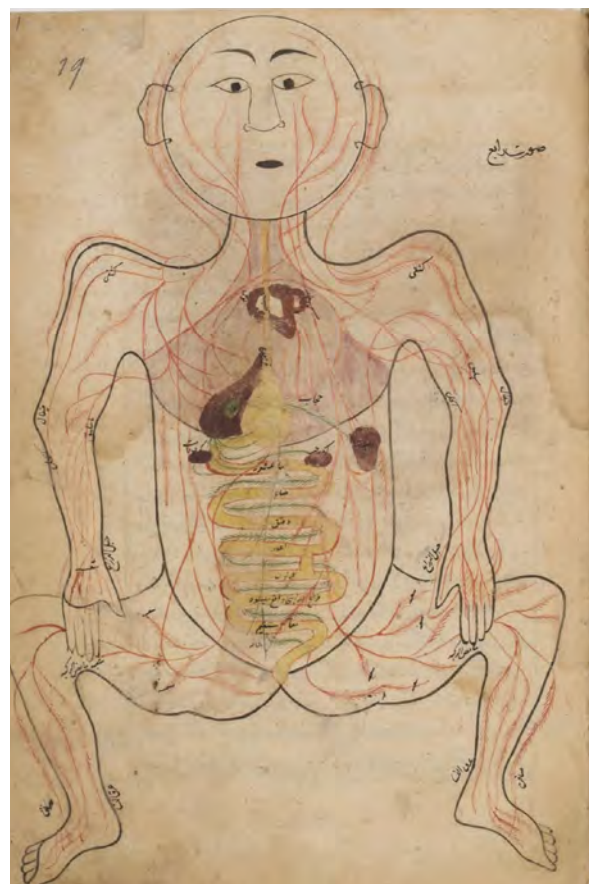


Fig. 5 : Les veines (BNF)

issues du foie et nourrissent les membres, notamment le cœur et les poumons, tandis que les artères trouvent leur origine dans le cœur et transmettent *l'âme animale* et la *chaleur instinctive* à l'ensemble du corps. (Fig. 5 et 6)

Dans un bref chapitre, sans illustration, l'auteur décrit ensuite l'anatomie du cœur en expliquant, comme ses prédécesseurs que le cœur dispose de trois ventricules, qu'il est renforcé par un os à sa base et qu'il y a un passage direct du sang entre les ventricules. Il ne fait aucune allusion à Ibn Nafis (1210-1288), auteur connu à cette époque à Damas et au Caire pour son encyclopédie médicale et son *sharh-i tashrih al-Qanun* (commentaire sur l'anatomie des Canons) où il réfute la théorie des

anciens en décrivant la petite circulation pulmonaire. Quant à l'anatomie des membres (poumon, rein, estomac, intestin, rate, vessie, les organes de sens, le cerveau), le dernier chapitre du manuscrit n'accorde que quelques lignes à chacun. En revanche, il donne plus d'explications sur les membres de la procréation. Sur la formation du fœtus l'auteur reprend une théorie ancienne selon laquelle la force de coagulation du *ma'ni* (semence) de l'homme se mélange avec la force de caillot du *ma'ni* de la femme pour former un embryon et y ajoute un hadith de *Thoban*, compagnon du Prophète⁶, où

⁶ *Hadith* et *Sunna* sont les propos et actes du Prophète et des imams, rapportés par des hommes dignes de foi. Parmi les recueils des hadiths, le *Sahih* de Mohammed al-Bukhari (810-870) et le *sahih* de Muslim ibn al-Hajjaj (819-875) sont réputés être intégralement authentiques, on les appelle *les sahihayns*.

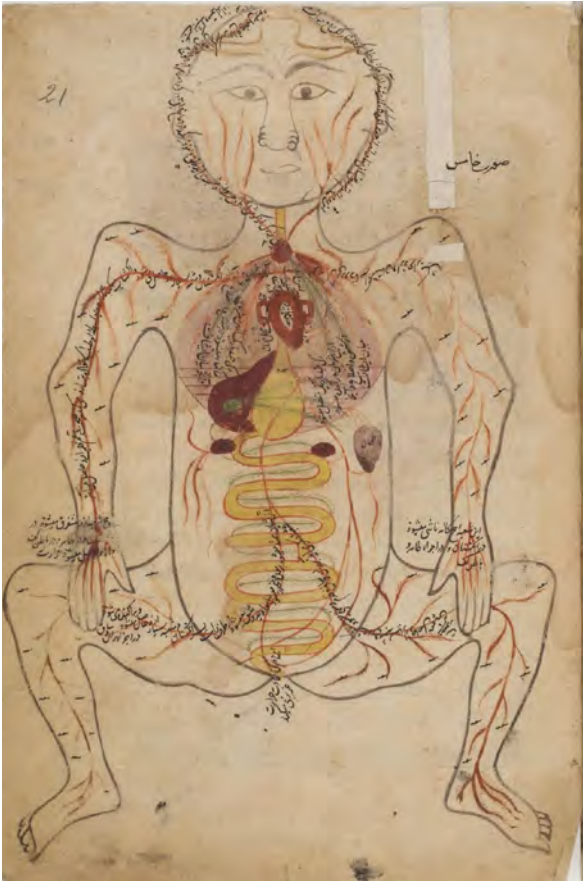


Fig. 6 : Les artères, avec le marquage des endroits pour la saignée (BNF)

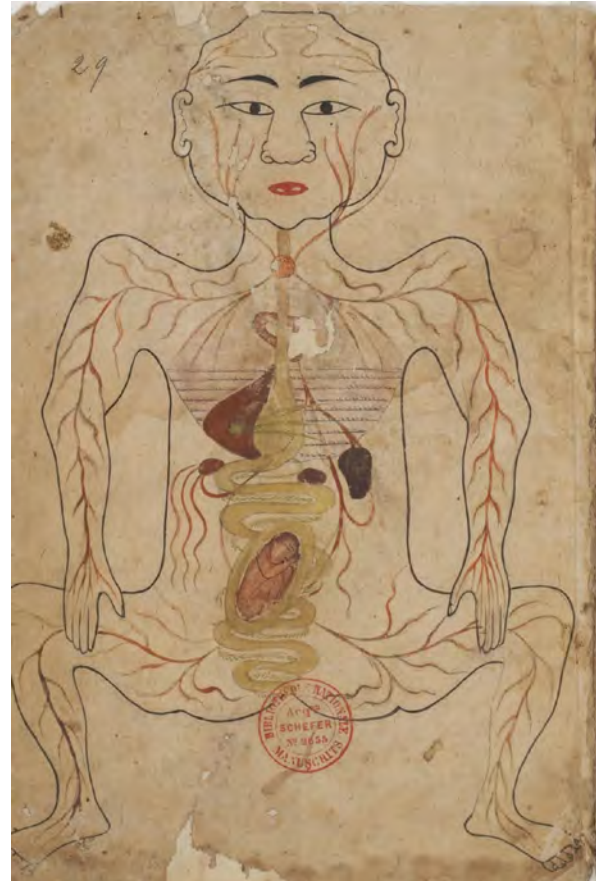


Fig. 7 : La mère portant le fœtus (BNF)

le « sperme de l'homme » est assimilé à la « levure » et « le sperme de la femme » au lait, comme pour produire du fromage. Ce raisonnement, attribué aussi à Aristote, diffère de celui d'Avicenne pour qui la fécondation est issue de l'union des deux « spermes ». L'auteur mentionne aussi un constat selon lequel « un fœtus de six jours qui s'était détaché d'une femme dansante, disposait des points (tâches) à l'emplacement du cœur, du foie et du cerveau » et il écrit qu'à terme « le fœtus est assis dans l'utérus avec les paumes de mains posées sur les genoux, ses yeux sont fermés et posés sur les revers de ses mains et face à sa mère alors que selon certains auteurs, la face des filles est dirigée vers le ventre de celle-ci », propos qui est repris mot à mot d'Avicenne (Fig. 7).

En résumé : dans ce manuscrit, il n'y a aucun apport supplémentaire en anatomie par rapport aux connaissances antérieures. Comment expliquer la présence des images alors même que l'auteur ne fait aucune allusion à une quelconque dissection ou observation de sa part ?

Origine supposée des dessins

Sur l'origine des dessins, il y a un désaccord entre les historiens : pour les uns, ils sont issus de l'école d'Alexandrie et des traditions égyptiennes, tandis que pour les autres, ils ressemblent à certains schémas anatomiques latins du XII^e siècle, les deux groupes étant cependant d'accord pour dire que ces dessins ne sont pas originaires des traditions persanes : en particulier ils n'ont pas de similitude avec les représentations humaines figurant

La médecine traditionnelle tibétaine et les *Thangkas* médicaux

La médecine traditionnelle tibétaine est une médecine née en Inde, dont certains aspects sont empruntés à la médecine indienne, chinoise et grecque via la Perse, et qui remonterait à près de 2 500 ans. Elle ne fut codifiée que plus tardivement au travers des « Quatre Tantras Médicaux » écrits vers le V^e siècle, en sanskrit. Au VIII^e siècle, Vairotsana a traduit l'ouvrage sanskrit (aujourd'hui disparu) : cette traduction, connue sous le nom tibétain de *rGyud-bZhi* a été à la base de la médecine tibétaine. Il comprenait un total de 156 chapitres associé à 80 peintures, ou *thangkas*¹, réalisées par Yutok Yonten Gonpo l'ancien (708-833).

Au XVII^e siècle, le 5^e Dalai-Lama, Lobsang Gyatso (1617-1683) confie au régent, Sangyé Gyatso (1653-1705), la mission de copier en couleur les planches de dessin des *Quatre Tantras*. Ce dernier entreprend la révision et réédition des *Quatre Tantras* durant vingt ans et y ajoute un commentaire, connu sous son le titre du *Béryl Bleu* (autre nom d'une pierre transparente également appelée *Aigue-marine*) et une série de 79 grandes peintures sur toile (*thangkas*) destinées à illustrer l'anatomie, l'embryologie, les techniques diagnostiques et thérapeutiques, les plantes médicinales, etc. En 1696, le régent fonde le premier collège d'enseignement médical au monastère de Drépung, sur *la Colline de fer* (Chagpori), près du palais du Potala à Lhassa. Les dessins de Sangyé Gyatso, reproduits au Tibet et diffusés en Inde, sont devenus accessible au grand public à partir de la fin du XVII^e siècle.

La *Wellcome Collection* de Londres possède une reproduction ancienne de l'un de ces *thangkas* (Fig. 8), Elle représente trois corps humains avec l'indication de certains de leurs organes internes, ainsi que des représentations de la colonne vertébrale et (selon la notice du Wellcome) « du plexus solaire et d'un système de canaux reliés aux cinq sens et à la conscience ». Au sommet sont représentés douze grands professeurs. On retrouve le même type de *Thangkas* médicaux sur le site du *Dharmapala Thangka Centre* : cf. Fig. 9 et 10.

¹ Un *thangka* (parfois orthographié *tangka*, *thanka* ou *tanka*), littéralement « une chose que l'on déroule » ou « rouleau », est une peinture, un dessin, ou un tissu sur toile originaire d'Inde et caractéristique de la culture bouddhiste tibétaine. On en trouve de toutes les tailles, depuis les *thangkas* portatifs que l'on peut enrouler et dérouler au moyen de deux baguettes passées dans des ourlets, jusqu'aux *thangkas* monumentaux destinés à être déroulés sur une aire à flanc de colline ou sur un « mur a thangka » et qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de hauteur. (D'après Wikipédia).



Fig. 8 : *Thangka* médical conservé à la Wellcome Collection de Londres.

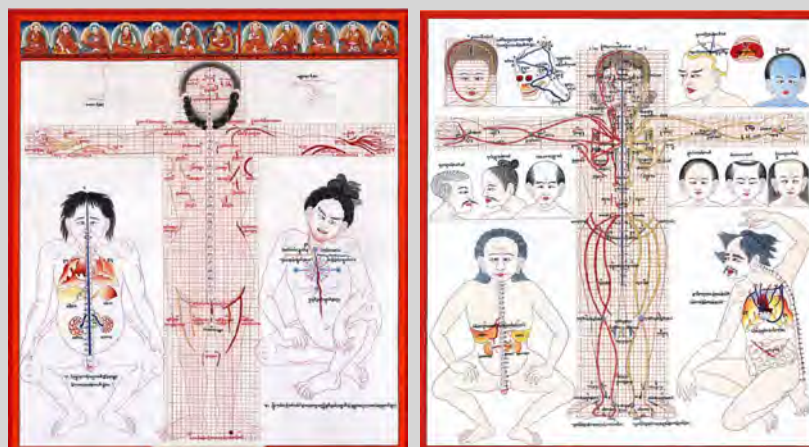


Fig. 9 et 10 : *Thangkas* médicaux n° 10 et n° 47, sur le site internet du Dharmapala Thangka Centre (Népal).

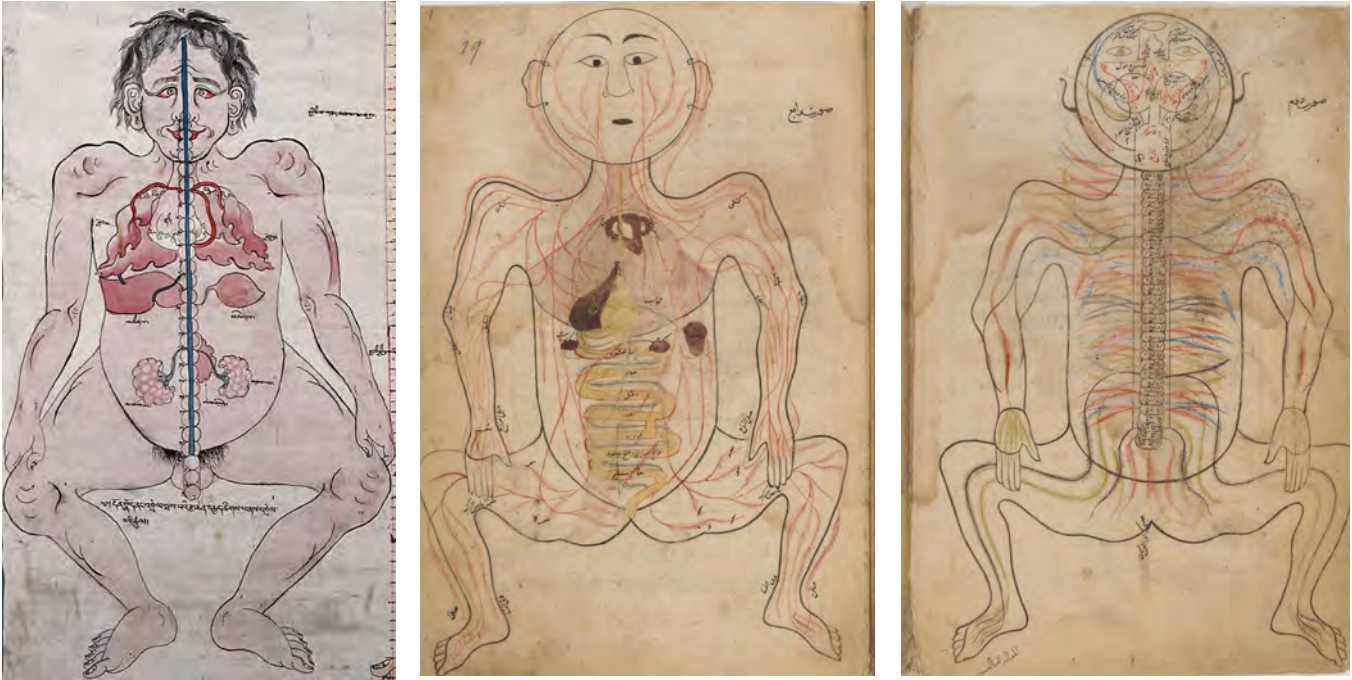


Fig 11 : Comparaison entre le personnage en bas à gauche de l'image de la Wellcome Collection de Londres et deux des images issues du Traité de Mansur conservé à Paris à la BNF (Copie n° 6).

sur les bas-reliefs de Persépolis. L'étude du *Tašriḥ-i Mansuri* montre par ailleurs que les textes ne font aucun renvoi aux dessins, que les figures n'apportent que peu d'aide à la compréhension du texte, qui est beaucoup plus précis que les dessins. Ces éléments plaident pour une représentation symbolique du corps humain et soulève un doute sur leur rapport direct avec une autopsie.

En revanche, comme je l'ai déjà signalé dans une publication antérieure⁷ il apparaît que les dessins emblématiques de ce manuscrit ont beaucoup de ressemblance avec certains dessins, dits *thangkas*, de la médecine traditionnelle tibétaine, notamment les Thangkas n° 10 et n° 47 du Beryl Bleu : Cf. Fig. 8, 9 et 10.

Si l'on compare maintenant le personnage situé en bas à gauche du Thangka conservé à Londres avec les représentations

anatomiques des copies du Traité de Mansur, la ressemblance saute aux yeux : même attitude générale, épaules surélevées, organes indiqués de manière didactique mais très approximative, empilement rectiligne et régulier des vertèbres, etc. (Fig. 11)

Mais alors, comment expliquer ces concordances si l'on considère que la rédaction de *Tašriḥ-i Mansuri* daterait du XIV^e siècle... et que les *thangkas* ne devaient être connues du grand public que près de quatre siècles plus tard ? (Cf. encadré page 11) Pour tenter de comprendre ce mystère, il est nécessaire d'établir de manière plus précise la datation des différentes copies du Traité de Mansur, ainsi que les circonstances de leur réalisation.

La datation des copies du Traité de Mansour

La copie de l'US National Library (1488)

Aucune des copies consultées pour cette étude n'est datée sauf celle qui se trouve à l'US National Library of Medicine (Copie n° 5),

⁷ Bardia Sabet-Azad : *Les concepts thérapeutiques dans l'histoire iranienne*, Thèse soutenue à l'école d'EHESS de Paris en 2012, p. 187.



Fig. 12 : les illustrations du traité conservé à la National Library (Copie n° 5)

achetée par un certain Yahuda chez un revendeur à Téhéran. La copie est signée par Hasan ibn Ahmad k̄atib, qui affirme, à la fin de cet exemplaire, être résident d'Ardestan, dans la province d'Ispahan, et indique la date du 8 décembre 1488 pour la rédaction de sa copie. L'écriture en est très soignée et élégante mais avec une reliure refaite de provenance syro-égyptienne du XIV^e-XV^e siècle, selon les experts, et qui

est trop petite pour le volume : les cadres entourant les textes ne sont pas centrés et sont réduits du côté de la reliure. Les dessins (voir Fig.12) sont très similaires à ceux de la Copie n° 6 de la BNF mais trop grands par rapport aux cadres des textes : ils débordent en effet du haut des pages manuscrites. La qualité de reliure et la date inscrite à la fin du livre, portent à croire que la copie est faite au XV^e siècle, mais les caractéristiques

de l'assemblage et les similitudes des dessins avec ceux des *thangkas* tibétains soulèvent un doute sur l'authenticité de cette date au moins en ce qui concerne les dessins.

Date de la rédaction initiale du Traité

Parmi les indices qui ont conduit les historiens à soutenir la date de rédaction de *Tašriḥ-i Mansuri* au XIV^e siècle, il y a aussi sa dédicace à « Pir Muhammad Bahâdur ». Selon certains auteurs, il s'agit « vraisemblablement » de Pir Muhammad ibn Umar ibn Timur, le petit fils de Tamerlan et souverain timuride de la province de Fars (en Perse) de 1393 à 1409. Cette allégation paraît cependant discutable, puisqu'il existe d'autres gouverneurs portant le même nom. En particulier Muhammad Bahâdur Châh I^{er}, né en 1643, qui selon nous pourrait aussi être le « vrai » destinataire de cette dédicace⁸.

Un autre critère pour établir la date et surtout le lieu de rédaction de ce manuscrit, se trouve dans une référence à un autre manuscrit attribué à Manşur ibn Aḥmad dénommé *Kefâye-i Mujâhidiye* (ou *Kefâye-i Mansuri*)⁹. Il s'agit d'un traité de médecine générale et de pharmacopée,

non illustré, dont une copie se trouve à l'US National Library of Medicine (copie n° 9 du *Kefâye-i Mansuri*), ou elle est reliée avec un autre manuscrit sur l'astrologie, ce dernier portant la date de 1552 mais écrite d'une autre main. Le seul fait du regroupement des deux textes dans la même reliure ne suffit donc pas pour dater la partie sur la médecine.

Pour dater ce manuscrit, les historiens se basent aussi sur les louanges portées à Zayn al-Abidin Muzaffari, dans l'introduction du chapitre médical du livre ci-dessus. Selon eux, il s'agit d'un gouverneur de la province iranienne de Fars de 1384 à 1387 de la dynastie des Mozaffarides. Pour d'autres historiens, il s'agit du Zayn al-Abidin (1420-1470), de la dynastie Chah Mir, qui a régné au Cachemire. Cette piste de la dédicace semble douteuse puisque sur les neuf copies de ce manuscrit, que nous avons consultées, seulement deux d'entre elles mentionnent ce nom : la première (copie n° 2 du *Kefâye-i Mansuri*) est incomplète, écrite à plusieurs mains et ne se réfère à aucune date et la seconde, celle de l'US National Library of Medicine, mentionne le nom de Zayn al-Abidin Muzaffari en marge du texte avec une couleur et une écriture qui ne correspondent ni aux couleurs, ni aux écritures des autres pages du manuscrit et dans une dimension qui ne rentre pas dans l'interligne.

La dédicace au « Second Alexandre »

Hormis la confusion sur la manière dont le nom probable du gouverneur iranien du Fars du XIV^e siècle figure dans le texte, il y a un autre indice qui jette le doute sur cette référence, qui ne semble pas avoir été exploré jusqu'alors par les historiens : c'est l'épithète

8 Muhammad Bahâdur Châh I^{er} (né en 1643 dont le règne dura de 1707 à 1712) fils de l'empereur moghol Aurangzeb qui a détrôné son demi-frère, Muhammad Azam Shah (né en 1653 qui régna en 1707), a été considéré comme un usurpateur du pouvoir. Il est possible qu'il soit le destinataire de la dédicace puisque son nom, Muhammad Bahâdur, est précédé de la qualification de *Sultan ibn Sultan ibn Sultan* (petit-fils des sultans) afin de montrer la légitimité de ce dernier comme descendant légitime du sultan Aurangzeb (règne 1658-1707), connu sous le nom d'Alamgir (*Conquérant du monde*), lui-même fils du sultan Shâh Jahân (*Roi du monde*) (règne 1628-1658). Si on tient en compte de la première hypothèse, le manuscrit de *Tašriḥ-i Mansuri* daterait du XV^e siècle alors que notre hypothèse conduirait plutôt au début du XVIII^e siècle.

9 Nous avons consulté pour cette étude neuf copies du *Kefâye-i Mujâhidiye* (ou *Kefâye-i Mansuri*) dont vous trouverez le détail dans la Bibliographie.

du *Second Alexandre* (nouvel Alexandre) qui est mentionnée dans toutes les copies de *Kefâye-i Mujâhidiye*.

Historiquement, cette qualification n'est pas limitée à quelques rois de Grèce et de Rome : certains empereurs de l'Inde et des descendants de Tamerlan ont aussi porté ce surnom, qu'ils ont même gravé sur leurs monnaies et monuments. Parmi ceux-ci figurent Ala-ud-din Khalji, le deuxième roi de la dynastie des Khalji en Inde, qui a régné de 1296 à 1316, et Sikandar, de la dynastie musulmane de Lodi, qui régnait sur le sultanat de Delhi entre 1488 et 1516 et qui était également connu comme poète en langue persane, détenant un recueil de 9 000 vers. Il apparaît peu probable que l'auteur ou les copieurs de *Kefâye-i Mujâhidiye* aient résidé en Perse tout en faisant des louanges à Alexandre, héros macédonien, connu pour la destruction de Persépolis et/ou qu'ils attribuent cette épithète à un gouverneur de la Perse¹⁰. La référence à Zayn al-Abidin Muzaffari, pour dater ou localiser le manuscrit, peut ainsi être écartée. En revanche la piste de l'Inde serait à privilégier d'autant qu'à cette période de nombreux médecins perses s'étaient réfugiés en Inde pour échapper aux contraintes et aux persécutions de la dynastie fondamentaliste des Séfévides, qui a régné en Perse entre 1501 à 1736.

La dédicace au « Second Nouchirwân »

Quant à *Tašriḥ-i Mansuri*, l'auteur emploie l'épithète de *Second Nouchirwân* pour

10 Nizami Ganjavi, le grand poète persan du XII^e siècle, est parmi les rares personnes qui ont énuméré les mérites d'Alexandre dans son œuvre intitulé *Eskandar' nameh* (La Lettre d'Alexandre).

désigner le personnage de la dédicace¹¹. Cette qualification est souvent attribuée aux rois de la Perse, notamment à Nâdir Chah, fondateur de la dynastie des Afcharides, qui a régné de 1736 à 1747. En 1739, ce dernier a combattu l'empire Moghol de Mohammad Chah, a conquis la ville de Dehli et a rapatrié un grand nombre d'écrivains et de médecins persans qui étaient réfugiés en Inde depuis le règne de la précédente dynastie des Séfévides. Ce roi, réputé pour ses conquêtes, est souvent comparé à Alexandre le Grand. Cette épithète est aussi très répandue en Inde, anciennement attachée à l'Empire perse, où elle a été attribuée pour la dernière fois à Nasir-ud-din Haydar, le deuxième roi de la dynastie chiite d'Awadah (ou Oudh) qui a régné de 1827 à 1837 au nord-ouest de l'Inde. Le titre de *Second Nouchirvan* lui était décerné pour son soutien à l'art et la science, pour ses œuvres caritatives, pour l'abolition de l'esclavage, etc. L'attribution de ce titre à un gouverneur non réputé d'une province de la Perse (en l'occurrence, le souverain timuride de la province de Fars) nous paraît donc improbable alors que cette épithète pour qualifier Bahâdur Châh I^{er} serait plus judicieux.

Si l'auteur des deux manuscrits *Kefâye-i Mujâhidiye* et *Tašriḥ-i Mansuri* est le même, comment expliquer que les louanges soient portées au *Second Alexandre* dans le premier manuscrit et au *Second Nouchirwân* dans le second ?

11 Le titre d'Anushiravan, renvoie au roi Khosrow I^{er}, dénommé Anushiravan *le juste* (Nouchirwân, 531-579), l'empereur perse de la dynastie sassanide. Pendant son règne, le commerce, les constructions, les arts et les sciences étaient florissants et l'Empire sassanide était à son apogée.

Hypothèses

Selon nous, à partir des données que nous venons de présenter, deux hypothèses peuvent être proposées :

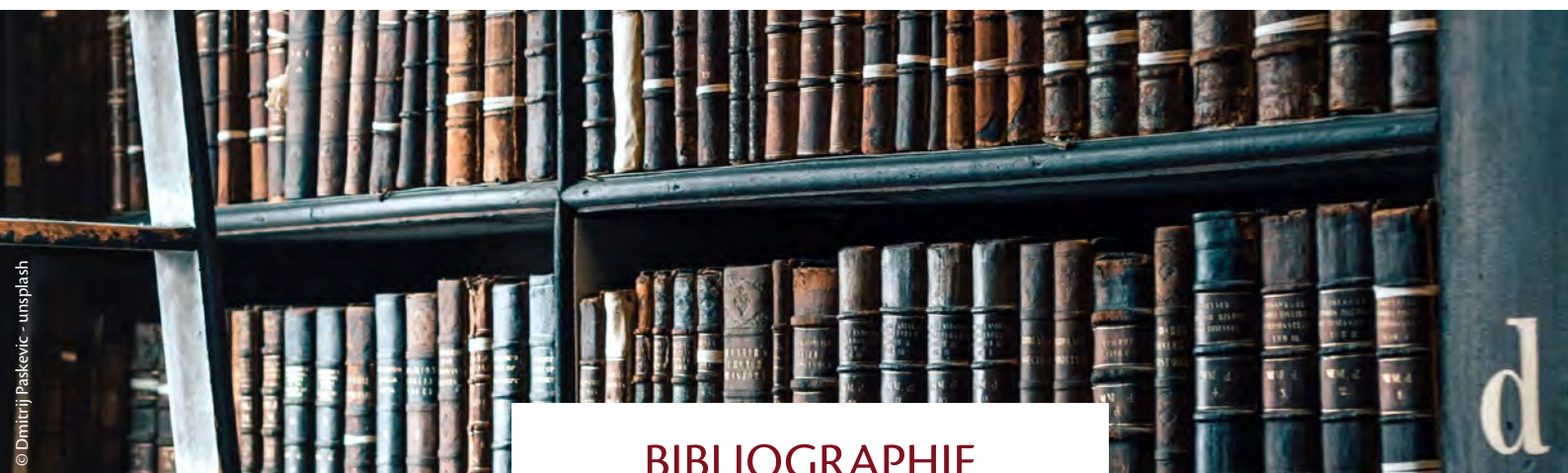
1. L'auteur des manuscrits *Kefāye-i Mujāhidiye* et *Tašriḥ-i Mansuri* n'est pas le même. Dans ce cas la rédaction de *Tašriḥ-i Mansuri* serait plus tardive et Maṣṣūr ibn Aḥmad se serait inspiré de thangkas tibétains pour illustrer son manuscrit et qu'il le dédie à Muhammad Bahādur Chāh I^{er} au début du XVIII^e siècle. Cependant, vu les imprécisions et mêmes certains décalages des images par rapport aux textes, il est peu probable que le rédacteur du traité soit également son illustrateur, d'autant que des indications montrent l'attachement de l'auteur aux principes de la religion musulmane.
2. L'auteur des deux manuscrits serait le même. Dans ce cas le copieur aurait repris le texte de Mansur sur l'anatomie, tout en l'ornant avec des illustrations empruntées aux thangkas tibétains. Cette option est possible puisque l'on dispose de copies sans aucune image (Copies n° 1 et 2), de copies avec une ou deux images (Copie n° 4) et de copies avec les six dessins emblématiques. Un autre argument dans ce sens est qu'il n'y a, dans le texte, aucune allusion de l'auteur aux dessins. L'imprécision et le caractère symbolique des dessins conduit à l'hypothèse d'un copieur qui aurait pris l'initiative d'ornier le manuscrit avec des dessins à des fins lucratives plutôt que pour la meilleure compréhension du texte. À noter que, selon Giambattista Toderini (1728-1799), orientaliste et jésuite italien, le prix d'un manuscrit était alors de 250 à 300 piastres, c'est-à-dire 50 ou 60 sequins (ancienne monnaie d'or vénitienne de 3,545 g)¹². Et

qu'un manuscrit orné de dessins devait se vendre évidemment encore plus cher !

Au total, l'examen de *Tašriḥ-i Mansuri* montre qu'il s'agit d'une reprise simplifiée d'œuvres classiques datant de plusieurs siècles, sans aucun apport de l'auteur ni trace d'une quelconque pratique de dissection. Il semble que l'engouement pour ce manuscrit ait moins porté sur son contenu que sur ses illustrations, une première dans le genre, défiant les dogmes culturels et initiant à une approche plus objective du corps humain, ce qui a conduit certains historiens à suggérer une période avant et après *Tašriḥ-i Mansuri*. Il est difficile de soutenir cette hypothèse en sachant que ce manuscrit reste un travail isolé et qu'on ne rencontre pas en Perse, ni dans d'autres pays islamiques, sauf quelques cas timides, de texte illustré résultant d'une quelconque pratique de la dissection, et ceci jusqu'au milieu du XIX^e siècle où la médecine anatomo-pathologique est introduite dans ces pays¹³. L'absence apparente d'autres manuscrits illustrés d'anatomie dans le monde musulman à cette époque d'une part, et les nombreuses copies manuscrites du traité de Mansur d'autre part, avec seulement certaines d'entre elles ornées d'illustrations, nous conduit à l'hypothèse suivante, à partir de l'analyse des manuscrits : les illustrations anatomiques présentées dans cet article, auraient été rattachées artificiellement au traité d'anatomie de Mansur, par des copieurs persans, alors réfugiés en Inde (pendant le règne des Séfévides, autrement dit entre le XVI^e et le XVIII^e siècle), qui se seraient inspirés des thangkas médicaux tibétains après leur diffusion dans le grand public à partir de la fin du XVII^e siècle.

12 Toderini G. (1728-1799), *De la littérature des Turcs*, traduit en français par l'abbé de Cournand, Éd Chez Poinçot, Paris, 1789, t. 2, 32.

13 Cf. l'étude comparative sur l'entrée de la médecine anatomie pathologique en Perse, dans l'Empire ottoman et en Égypte, à paraître début 2022 dans le numéro annuel de 2021 de la revue *Histoire des Sciences médicales*.



BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Liste des copies de référence sur *Tashrih-i badan-i insân* (Anatomie du corps humain) ou *Tāshriḥ-i Mansuri* (Anatomie de Mansur)

COPIE 1 - Institut Kachef al-gatâ (Irak), 77pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Details/13365>

COPIE 2 - Deravich Cheikhi 'ye à Kerman (Iran), 1846, 61pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Details/35555>

COPIE 3 - Bibliothèque nationale de France, (1601-1700 ?), 72 pp
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10091153k/f1.image>

COPIE 4 - Ganj' bakhch (Pakistan), 71pp (femme pakistanaise, image des muscles seulement)
<http://totfim.com/Manuscripts/Details/32547>

COPIE 5 - U.S. National Library of Medicine, (1488?), 74pp
<https://archive.org/details/9406458.nlm.nih.gov/page/n1/mode/2up>

COPIE 6 - Bibliothèque nationale de France, 62pp
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8432221c/f1.item>

Les copies de référence pour *Kefâye-i Mujâhidiye* (ou *Kefâye-i Mansuri*)

COPIE 1 - Bibliothèque Ha'eri à Gom (Iran), 1623, 183pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Reader/10981#page/1>

COPIE 2 - Institut Kachef al-gatâ (Irak), 153pp (avec le nom de Zayn al-Abidin)
<http://totfim.com/Manuscripts/Reader/13364>

COPIE 3 - Dervich Cheikhi 'ye à Kerman (Iran), 412pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Reader/31165#page/1>

COPIE 4 - Dervich Cheikhi 'ye à Kerman (Iran), 1569, 231pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Reader/31989>

COPIE 5 - Ganj' bakhch (Pakistan), 331pp
<http://totfim.com/Manuscripts/Details/33315>

COPIE 6 - Bibliothèque Nationale d'Iran, 644pp
<http://dl.nlai.ir/UI/c53158fc-e6df-450c-b7cf-06cfa579c886/LRRView.aspx>

COPIE 7 - Bibliothèque Nationale d'Iran, 408pp
<http://dl.nlai.ir/UI/7f0c7aa5-02c7-493d-af08-878240354598/LRRView.aspx>

COPIE 8 - Bibliothèque Nationale d'Iran, 768pp
<http://dl.nlai.ir/UI/0974a955-a2a1-41e9-bb7d-9d96d19a092f/LRRView.aspx>

COPIE 9 - U.S. National Library of Medicine (1552?), 552pp (avec le nom de Zayn al-Abidin)
<https://archive.org/details/9411022.nlm.nih.gov/page/n41/mode/2up>

Autres dessins anatomiques persans

Deux pages de « Wikimedia » (consultées le 16 novembre 2021) proposent d'autres dessins d'anatomie dite persane, qui reposent sur un même type de modèles correspondant a priori aux seules initiatives d'illustration en anatomie pour l'ensemble des pays islamiques de cette période :

1- Catégorie : Anatomie du corps humain (livre) :
[https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:The_Anatomy_of_the_Human_Body_\(book\)](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:The_Anatomy_of_the_Human_Body_(book))

2- Catégorie : Zakhireye Khwarazmshahi :
https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Zakhireye_Khwarazmshahi

Thangkas médicaux

1- Le Thangka de la Wellcome Collection : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Three_anatomical_figures_from_Tibet_Wellcome_V0036134.jpg

2- Sur le site du Dharmapala Thangka Centre (Népal) :
<https://thangka.de/Gallery-3/Medical/8-8/medic.php>
<https://thangka.de/Gallery-3/Medical/8-47/medic.php>

SOURCES SECONDAIRES

- ▶ Avicenne (Ibn Sina), Abu Ali al-Husayn, 1052, *Qanoun dar teb (Les Canons de la médecine)*, trad. Chafarkandi Abdolrahman (Hejar), Ed. Sorouche, Téhéran, 1989.
- ▶ Elgood C., *A Medical History of Persia and the Eastern Caliphate*, Cambridge University Press, London, 1952.
- ▶ Newman Andrew J., *Society and Culture in the Early Modern Middle East: Studies on Iran in the Safavid Period*, Ed. Brill, 2003, p. 380.
- ▶ Sabet-Azad B. : *Les concepts thérapeutiques dans l'histoire iranienne*, Thèse soutenue à l'école d'EHESS de Paris en 2012, p. 187.
- ▶ Savage-Smith E., *Islamic culture and the medical art*, National Library of Medicine, Maryland, 1994.
- ▶ Shane Tubbs R., Shoja Mohammadali M., Loukas Marios, Agutter Paul, *History of Anatomy: An International Perspective*, Ed. John Wiley & sons, 2018.
- ▶ Van Alphen J., Aris A., *Médecine Orientales, Guide illustré des Médecines d'Asie*, Ed. Actes Sud, 1998.

Crédits photographiques

- Fig. 1 a 7 : Source gallica.bnf.fr / BnF / Supplément Persan 1555 / <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8432221c?rk=21459;2>
 Fig. 8 et 11 : Wellcome Library (CC BY 4.0) / Three anatomical figures from Tibet - Wellcome V0036134
 Fig. 9 et 10 : © Dharmapala Thangka Centre (Katmandou, Népal) / <https://thangka.de/Inhalt-e.htm>
 Fig. 12 : Courtesy of the U.S. National Library of Medicine / <https://archive.org/details/9406458.nlm.nih.gov/page/n1/mode/2up>